

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 01 JUIN 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 10

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-six, et le 01 Juin à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 26 Mai 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Véronique MARCAILLOU, Jean MAURY, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Vanessa SALANDINI, Henri TUVERI, Patrick LEROY, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY.

Emmanuel COULONVAL est arrivé en cours de séance.

Absentes excusées : Véronique BROUSSE, Joëlle LEVEJAC, Anne SAURY, Emma MONDON.

Mr Jean MAURY a été nommé secrétaire de séance.

Domaine :

**ADMINISTRATION
ASVP**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la création du service dédié à la sécurité et la surveillance de la voie publique en commun avec la commune de Pépieux, il convient de déterminer les modalités de remboursement des frais engagés par la Commune de Villegly et qui seront partagés avec la Commune de Pépieux.

Sous-domaine :

**Convention de
participation
financières :
Communes de
Villegly / Pépieux**

En effet, la mise en place de ce service a nécessité l'acquisition de matériel divers et la mise en place notamment de l'abonnement téléphonique annuel.

Considérant le bien fondé de la nécessité de conclure une convention organisant les modalités de remboursement par la Commune de Pépieux des frais engagés par la Commune de Villegly.

OBJET :

**Modalités de
remboursement
des frais engagés
par la commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention financière organisant les modalités de remboursement par la Commune de Pépieux des frais engagés par la Commune de Villegly.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260601-20260601DEL36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2026
Publication : 05/06/2026